

Merci de transmettre à vos collègues

CTSD Carte scolaire

Les dernières mesures pour la rentrée 2016

Nouveau calendrier

Cette année le DASEN des Bouches du Rhône a décidé de finaliser toutes les mesures de carte scolaire avant le 5 juillet pour stabiliser les nouvelles équipes avant la sortie des classes et préparer au mieux la rentrée prochaine.

L'Inspecteur d'Académie a donc rappelé qu'il n'y aura pas de nouveau comptage à la rentrée et donc aucune mesure supplémentaire de fermeture en septembre.

Le prochain groupe de travail du 30 août ne fera que répartir les « **classes d'accueil de secteur** » qui feront face aux imprévus, principalement sur Marseille et éventuellement examiner les situations en explosion démographique dans le reste du département.

Les mesures de carte scolaire

Rappel de la dotation départementale = **215 postes pour environ 1895 élèves supplémentaires**
Le CTSD carte scolaire de février avait déjà acté 131,5 postes.

60 ouvertures et 5 fermetures

→ [voir tableau >ICI<](#)

Création supplémentaire de 10,5 postes PARE

Création d'1 poste de psychologue scolaire (Marseille 13)

Création de 4 postes d'ULIS

Création de 3 postes coordonnateur REP+

Création d'1 poste de formateur REP+

Il reste donc 9 postes disponibles qui seront utilisés sur les 13 écoles ciblées pour un « accueil de secteur ».

Le principe est le suivant : ouverture d'une classe « accueillante » dans une école avec nomination d'une brigade. La classe sera réellement ouverte à la rentrée si le nombre d'élève attendu est réalisé. L'ouverture de la classe sera ainsi actée officiellement au CTSD carte scolaire de février 2017. Les brigades conserveront leurs indemnités ISSR toute l'année.

L'analyse du SNUDI FO

Malgré les 215 postes de la dotation, le SNUDI FO a souligné **les limites de cette dotation** dans sa déclaration liminaire, et a dû défendre chacun des dossiers qui lui ont été confiés.

[>Voir la déclaration préalable<](#)

« Les réajustements de calendrier, la réactivité donnée par les réserves de postes, la bonne volonté des uns et des autres ne pourra pas occulter le manque de postes dont nous disposons pour répondre à toutes les attentes légitimes des différentes catégories de personnel. Hier, nous avons souligné :

- **l'absence de création de postes de remplaçants de courte durée**

- à ce sujet, il est à noter l'absence de remplaçants disponibles dans cette période de fin d'année, y compris en mai et juin, phénomène aggravé par les récupérations des crédits temps pour les brigades soumis à la flexibilité de leurs horaires,
- il est à noter également le report de stages de 32 néo-directeurs par manque de remplaçants,
- **le manque de postes**
- pour répondre à toutes les demandes **d'ouvertures nécessaires** sans discrimination aussi bien en REP qu'en zone ordinaire,
- pour **annuler les fermetures de classes** avec des effectifs confirmés à la hausse, ce qui avait été annoncé en février, confirmé en juin et malgré tout en crainte d'être maintenu malgré des effectifs élevés.
- **l'absence de création de postes en ASH**, en particulier pour le **rétablissement des G**, l'insuffisance des **postes de psychologues scolaires** que ce soit en création ou nomination sur les postes existants, qui ne permettent pas aux personnels Éducation Nationale de remplir leur mission de prise en charge des élèves, par le manque de personnel sur des postes existants, par l'insuffisance de postes au regard de l'accroissement des demandes. »

Le SNUDI FO 13 concluait sur les revendications partagées par la profession :

« - **diminuer le nombre d'élèves par classe**, en particulier alléger des seuils en maternelle où les 31 par classe avec les nombreuses inclusions deviennent réellement invivables
 - **abonder la brigade de remplacement** et la brigade stage
 - **renforcer des réseaux** avec la création de postes de psychologues, maîtres E et G qui ont disparu depuis trop longtemps ».

Pour toutes ces raisons, **le SNUDI FO 13 a voté contre cette proposition de carte scolaire.**

Résultat de vote de la carte scolaire

Pour : SE UNSA = 1 voix

Abstention : SNUipp-FSU = 5 voix

Contre : FNEC FP-FO = 2 voix, CGT Educ'action = 1 voix

Dès la fin août, le SNUDI FO sera à l'écoute des écoles pour les accompagner et les défendre dans les difficultés qu'elles pourraient rencontrer pour la rentrée scolaire.

Vos représentants FO carte scolaire au CTSD

Paule LOZANO : 06.33.75.97.02

Philippe ROMS : 06.77.05.66.05

contact@snudifo13.org

Pour être plus fort, il faut être plus nombreux :

Syndiquez-vous au SNUDI-FO

Le syndicat indépendant de tout gouvernement !

Carte 2016 disponible [>ICI<](#)

Mes avantages :

1/ Je ne paie que pour les mois restants (juillet à décembre 2016)

2/ 66% de la cotisation est déductible des impôts ou en crédit d'impôt.

3/ Cotisation fractionnable en plusieurs fois (autant de mois restants)

4/ Assurance professionnelle incluse dans le prix (contrat MACIF-FO équivalent à MAIF-Autonome de Solidarité)

Soit une cotisation qui ne vous coûterait que 4 à 6 euros par mois (toutes déductions faites) !!!